



Vice de forme et/ou de procedure "ordonnance pénale correctionnel

Par **jack25**, le **15/11/2011** à **23:39**

23ans, 1er délit , 6 mois de suspension de PC + 200€ amande pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants "cannabis".

j'ai une envie de m'opposer pour:

1-vice de procédure:

- deux tests salivaire 'le 1er non concluant le 2eme l'agent à insisté pour le refaire après 5min positif(sur le bord de la route)'.
- PC retenu à la gendarmerie plus de 72h(du 27/07 au 19/09).
- mon PC devait être suspendu le 19/09, mais je n'ai reçu aucune notification, et je l'avais jusqu'au 15/11 date de la remise de l'ordonnance.

2- vice de forme:

- sur l'ordonnance pénale nationalité "Algérienne", sachant que je suis français né en Algérie, et j'ai présenté ma carte d'identité "Française".

Merci de m'indiquer si c'est jouable pour une annulation.